

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize et le sept novembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : NAVES Michel, Maire.

**Présents** : Mme Alexia BOUSQUET adjointe, M. Francis LEDOUX adjoint, Mme Sabine MAUCORT, Mme Evelyne ROUANET, Mme Marie-José SEMENOU, Mme Françoise MARIO, M. Alain GALAUP, Michel SPASKY.

**Absents excusés** : M. Jean-Luc IMART,

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise MARIO

**Approbation du compte-rendu de la séance du 21 septembre 2016**

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

**2016-07-24 Signature de la convention pour les « travaux FAVIL 2016 »**

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal la décision de réalisation de travaux de voirie dans le cadre du FAVIL pour l'année 2016. A cet effet une convention doit être signée avec le SIVOM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention avec le SIVOM pour les travaux de voirie dans le cadre du FAVIL 2016.

**2016-07-25 Décision modificative pour les « travaux FAVIL 2016 »**

Les crédits portés en investissement lors du vote du budget 2016 étant insuffisants, il convient de prendre une décision modificative.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de faire un virement de crédit comme suit :

Section de fonctionnement

D 615221 - 20 000 €

Virement à la section d'investissement

D 023 + 20 000 €

Virement de la section de fonctionnement

R 021 + 20 000 €

D 2315-147 Voirie + 20 000 €